



**Achat
d'une Pelle Hydraulique à Pneus 6 Tonnes
avec
Reprise d'une Tractopelle CASE 580 SM**

Marché public

Référence du marché : 2019-09

Date de clôture estimée : 16/12/19 à 12h00

Etat : Première publication

Publié dans : <https://www.ad41.org/saintaignan>

Mairie de Saint-Aignan 41110

Marchés publics de fournitures courantes et services

Document unique de consultation comportant : **RC - AE – CCTP - BPU**

Pouvoir adjudicateur : Mairie de Saint-Aignan.

Objet de la consultation : Achat d'une pelle hydraulique à pneus 6 Tonnes avec reprise d'un tractopelle CASE 580 SM.

La procédure de consultation utilisée est :

Procédure adaptée en application des articles 28 suivant le Code des marchés publics.

Date d'émission du marché : 04 novembre 2019.

Date et heure limites de remise des offres : lundi 16 décembre 2019 à 12h00.

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article premier - Objet de la consultation :

La consultation porte sur les prestations désignées ci-après : Acquisition d'une pelle hydraulique à pneus 6 Tonnes pour les services techniques municipaux avec reprise de l'ancien matériel (tractopelle CASE 580 SM).

Article 2 - Etendue de la consultation :

2-1 - Mode de passation : Appel d'offres en procédure adaptée passé en application des articles 28 et suivants du Code des marchés publics.

La participation à la consultation vaut acceptation sans restriction du présent règlement.

Le marché résultant de la mise en œuvre de cette consultation respectera en tout point les conditions générales d'achats édictés par la mairie de Saint-Aignan.

2-2 - Marchés négociés susceptibles d'être passés ultérieurement :

En cas d'appel d'offres infructueux, la personne publique se réserve le droit de recourir à la procédure négociée prévue à l'article 35-1-1° du Code des marchés publics.

Article 3 - Dispositions générales :

3-1 - Décomposition du marché :

Lot unique.

3-2 - Mode de règlement :

Le règlement des dépenses se fera sur l'année 2020, par mandat administratif suivi d'un virement.

3-3 - Modification de détail au dossier de consultation :

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 3 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront, alors, répondre sur la base du dossier sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

3-4 - Contenu du dossier de consultation :

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- Le Règlement de Consultation (RC)
- l'Acte d'Engagement (AE)
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- les Bordereaux de Prix Unitaires (BPU)

Article 4 - Délais d'exécution ou de livraison :

Les délais d'exécution se monteront à deux mois à compter de la notification du marché.

Article 5 - Délais de validité des propositions :

Le délai de validité des propositions est de 30 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

Article 6 - Présentation des propositions :

Détail concernant le contenu et la présentation des pièces à produire :

Dans le cadre de la fourniture de la pelle hydraulique à pneus, les candidats fourniront les documentations techniques en français.

6-1 - Appréciation techniques des offres :

Les critères qui suivent sont d'application lors de l'attribution du marché :

N°	Description	Points	Nb points perdus par place au classement
1	Prix	30	3
2	Conformité aux caractéristiques minimum-maximum de l'engin	30	2
3	Etendue de garantie	10	2

4	Intervention sur site	10	2
5	Délai de livraison	10	2
6	Coût de la reprise de l'ancienne tractopelle	10	2
TOTAL DES POINTS		100	15

Une certaine valeur a été attribuée à chaque critère. Sur base de l'évaluation de tous ces critères, tenant compte de la valeur attribuée à chacun, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la plus avantageuse suivant cette évaluation.

6-2 - Langue de rédaction des propositions :

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

6-3 - Unité monétaire :

Les candidats sont informés que la personne publique conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).

Article 7 - Conditions d'envoi ou de remise des plis :

Les offres devront être remises : Mairie de Saint-Aignan, 1 rue Victor Hugo, 41110 SAINT-AIGNAN (Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 heures - 12 heures 30 / 13 heures 30 - 17 heures) ou devront être envoyées par voie postale par pli recommandé avec avis de réception postal ou idéalement par voie électronique à l'adresse e-mail suivante : dga-rh@ville-staignan.fr

Les offres devront parvenir à destination avant la date indiquée dans la page de garde du présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils ne seront pas renvoyés à leurs auteurs.

Article 8 - Variantes et options :

8-1 - Options : Sans objet.

8-2 - Variantes : Sans objet.

Article 9 - Reprise de l'ancien matériel :

Reprise d'une tractopelle de marque CASE 580 SM.

N° de série : HJE 544081.

Désignation : Chargeuse pelleuse - Année de fabrication 2003.

Utilisation : 7792 heures Poids 8 700 kg - Puissance moteur : 66 ch - Niveau sonore 105 dBA.

Charge maximum utile : Chargeur 2T à 1m, Pelle retro 1,8T à 2,2m ; 1T à 5m

Le véhicule sera disponible dans l'état dans lequel il se trouve et bien connu de l'acheteur. Le prestataire pourra examiner ce véhicule aux services techniques municipaux. Un rendez-vous peut être pris auprès de Madame Laure AUBRIL-CARHON, Directrice Générale des Services Adjointe en téléphonant au 02 54 71 22 37 ou 06 31 65 80 68, pendant les heures de bureau.

Le prestataire indiquera sur le bordereau de prix, le prix qu'il offre pour cet engin. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'accepter ou non l'offre sans autre forme de procédure.

L'offre de reprise doit obligatoirement être réalisée au moyen du bordereau de prix ci-annexé et être jointe à l'offre relative au marché de fourniture d'une pelle hydraulique à pneus suivant le détail précisé au cahier des charges.

Article 10 - Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard six jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite par mail à :

Renseignements administratifs et techniques :

Directrice générale des services adjointe, Mme Laure AUBRIL-CARHON

Tél. : 02 54 71 22 37, e-mail : dga-rh@ville-staignan.fr

Une réponse sera, alors, adressée en temps utile à tous les candidats ayant été destinataires du dossier.

Article 11 - Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Les dossiers sont remis gratuitement aux candidats.

ACTE D'ENGAGEMENT ET CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Marché n° : MAPA

La Personne Publique : Mairie de Saint-Aignan, 1 rue Victor Hugo, 41110
SAINT-AIGNAN

Dossier suivi par : Mme Laure AUBRIL-CARHON, Directrice Générale des Services Adjointe, 02 54 71 22 37 ou 06 31 65 80 68 – dga-rh@ville-staignan.fr

Objet : Achat d'une pelle hydraulique à pneus et reprise d'une tractopelle Case 580 SM

Date d'émission du marché : 04 novembre 2019.

Date et heure limites de remise des offres : **lundi 16 décembre 2019 à 12h00.**

Ordonnateur : Le Maire de la commune de Saint-Aignan

Comptable public assignataire des paiements : Le Receveur-Précepteur de la Trésorerie de Contres.

Article 1er - Généralités :

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) a pour objet l'acquisition d'une pelle hydraulique à pneus avec équipements complémentaires tels que définis à l'article 5.

Le site de livraison est localisé aux Services Techniques situés 1 rue du Poteau à Saint-Aignan (41110).

En signant cet acte d'engagement, le candidat accepte par la même occasion le règlement de consultation qui l'accompagne.

Article 2 - Délai d'exécution :

Le délai d'exécution de la prestation partira à compter de la réception du courrier de notification envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception.

Le délai de livraison est fixé à (à préciser) : 2 mois.

Article 3 - Délai d'intervention sur pannes :

Le délai d'intervention sur pannes partira à compter de la réception du courrier de signalement de la panne envoyé par mail ou par courrier recommandé avec accusé de réception.

Le délai d'intervention est fixé à (à préciser) : 48 heures.

Article 4 - Garanties :

Le titulaire s'engage à assurer la parfaite utilisation et la parfaite fiabilité de l'engin livré.

Tout équipement défectueux sera immédiatement remplacé.

Le titulaire indiquera impérativement les délais de garantie des produits proposés ainsi que ses délais d'intervention suite à une panne (cela à compter de la réception de l'appel téléphonique ou du fax produit par la Personne Publique).

Le titulaire s'engage à respecter les délais de livraison et d'intervention mentionnés dans le règlement de consultation et dans son offre.

Article 5 - Descriptif des matériels et équipements souhaités :

Lot unique : La fourniture sera neuve, exempte de tout défaut ou vice de fabrication pouvant nuire à son aspect, à son fonctionnement et à la durée de son emploi. Le soumissionnaire joindra à son offre, une description complète du matériel qu'il présente. La machine sera livrée avec le certificat de conformité en vue de l'obtention de l'immatriculation.

L'offre comprendra d'office une journée d'écolage " conduite " et " entretien " pour l'opérateur communal et pour le mécanicien communal.

Type : Pelle hydraulique à pneus 6 Tonnes

Caractéristiques :

Cabine climatisée avec phares avant et arrière

Remise au ralenti automatique

Pompe électrique de remplissage à carburant

Châssis porteur avec repose godet à l'avant et lame arrière équipée d'un support pour fixation d'une contre-lame caoutchouc pour déneigement

Huit roues avec pneus doubles 8-25-15 14PR

Flèche monobloc 3m avec déport en pied

Balancier 1m60

Clapets de sécurité sur les vérins de flèche, de balancier et de godet + indicateur de surcharge

Graissage automatique

Circuit hydraulique gros débit double effet (BRH et/ou pince)

Circuit hydraulique petit débit double effet (godet inclinable et/ou rotation de benne)

Circuit hydraulique benne preneuse (déviation de la ligne vérin de godet)

Coupleur automatique hydraulique

Godet tranchée 0m30 avec dents

Godet tranchée 0m45 avec dents

Godet terrassement 0m85 avec dents

Godet curage inclinable 1m40 avec contre-lame réversible

Godet trapèze

Godet 4 en 1, 1m40 avec dents amovibles

Palétiseur avec deux fourches longueur 1m, capacité 800kg

Conformité aux normes en vigueur :

Ministère du travail et directives Européennes - Marquage CE - Conformité bruit 2000/14 CE

ANNEXE A : BORDEREAUX DE PRIX

" Acquisition d'une pelle hydraulique à pneus 6 Tonnes pour les services techniques municipaux "

N°	Description	Type	Unité	Qt	PU
	Pelle hydraulique à pneus 6 Tonnes			1	
TOTAL HT				HTVA	
				TVA %	
TOTAL TTC				TTC	

Remarque éventuelle :

Vu, vérifié et complété avec les prix unitaires, les totaux partiels et le total global qui ont servi à déterminer le montant de mon offre de ce jour, pour être joint à mon formulaire d'offre.

Fait à, le

Nom et prénom :

Fonction :

Signature :

" Reprise d'une tractopelle d'occasion CASE 580 SM"

N°	Description	Type	Unité	Qt	PU
	Reprise d'une tractopelle d'occasion CASE 580 SM			1	
TOTAL HT				HTVA	
				TVA %	
TOTAL TTC				TTC	

Remarque éventuelle :

Vu, vérifié et complété avec les prix unitaires, les totaux partiels et le total global qui ont servi à déterminer le montant de mon offre de ce jour, pour être joint à mon formulaire d'offre.

Fait à..... le.....

Nom et prénom :

Fonction :

Signature :

ANNEXE B : CRITERES D'ATTRIBUTION :

" Acquisition d'une pelle hydraulique à pneus 6 Tonnes pour les services techniques municipaux "

N°	CRITERES D'ATTRIBUTION	DETAILS (à compléter par l'entreprise)	POINTS (à compléter par la mairie)
1	Prix,.....€ TTC	.../30
2	Conformité aux caractéristiques minimum-maximum de l'engin	O/N	.../30
3	Etendue de garantiemois	.../10
4	Intervention sur siteheures	.../10
5	Délai de livraisonjours	.../10
6	Coût de la reprise de l'ancienne tractopelle,.....€ TTC	.../10
TOTAL DES POINTS			

Fait à

Nom et prénom :

L'Entreprise :

Date et signature :

Pour la Mairie : M. Eric CARNAT, Maire de Saint-Aignan (41110)

Date et signature :